



HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au vendredi

8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30

CONTACTS :

CCI de Morlaix
Pôle Etudes et Information Economique

Aéroport, CS 27934,
29679 Morlaix cedex,

Solenn ALONSO

Tél 02 98 62 39 39
Fax 02 98 62 39 50

solenn.alonso@morlaix.cci.fr



Commercialisation de fichiers d'établissements

commerciaux, industriels ou de services...

- Circonscription de la CCI de Morlaix
- Finistère
- Bretagne
- France



Vous souhaitez développer votre clientèle, trouver de nouveaux fournisseurs, mieux connaître la concurrence ?

La CCI de Morlaix met à votre disposition des informations sur les établissements inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés.

Vous pouvez ainsi acquérir **des listes d'entreprises sous différents formats** (annuaires ou fichiers informatiques) **et selon divers critères** (effectif, activité, implantation géographique, début d'activité, âge du dirigeant...).

Ces fichiers sont disponibles sous forme **de produits standards**, à l'échelle de la circonscription de Morlaix ou du département, par exemple.

Ils peuvent aussi vous être fournis sur mesure en réponse à votre besoin. Que votre recherche soit locale, régionale ou nationale, nous analysons votre demande et élaborons une proposition et un devis.

La CCI de Morlaix édite également un journal des dernières créations d'établissements.

Les annuaires sont consultables gratuitement dans le centre de documentation de la CCI de Morlaix aux horaires d'ouverture de la CCI.

LES PRODUITS



- **Les annuaires de la CCI de Morlaix :**
10 salariés et plus, 50 salariés et plus
- Demande standard ou sur mesure

- **Le journal de la création de la CCI de Morlaix :** les dernières créations d'établissements

- **Les annuaires des entreprises du Finistère :** 10 salariés et plus, 20 salariés et plus, 50 salariés et plus, 100 salariés et plus...

- **L'annuaire des entreprises de France**

Téléchargement des tarifs sur : www.morlaix.cci.fr

Les demandeurs d'emploi*, étudiants, stagiaires, créateurs ou jeunes entreprises installées sur le Finistère (inscrites depuis moins d'un an au Registre du Commerce et des Sociétés) bénéficient d'une réduction de 50 % sur les prix pratiqués.

*sur présentation d'un justificatif